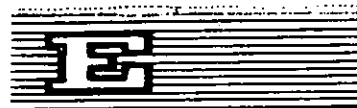




NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



46036

Distr.
LIMITÉE

E/CN.14/ACTT/4/Add.2
20 septembre 1977

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Réunion intergouvernementale d'experts africains
traitant du développement de la technologie

Arusha (République-Unie de Tanzanie)
3-8 octobre 1977

PREPARATIFS EN VUE DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR L'APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA
TECHNOLOGIE AU DEVELOPPEMENT

(Arrangements proposés pour la réunion régionale de 1978)

Document préparé par le secrétariat de la CEA

PREPARATIFS EN VUE DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR L'APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA
TECHNOLOGIE AU DEVELOPPEMENT

(Point 5 c) de l'ordre du jour)

Réunion régionale 1978

Introduction

1. Il est prévu qu'à propos de ce point de son ordre du jour, la Réunion régionale examinera les rapports nationaux en vue de préparer des rapports régionaux - en vertu de la décision qui a été adoptée par le Comité préparatoire à la Conférence.
2. Cependant, le secrétariat de la CEA est d'avis que les rapports nationaux devraient lui être soumis avant la Réunion régionale afin de permettre la préparation d'un rapport régional fondé sur les rapports des conseillers régionaux spéciaux de la CEA sur la vaste expérience des problèmes africains que la CEA et les autres agences des Nations Unies ont dans ce domaine, ainsi que sur le contenu des rapports nationaux, rapport régional qui serait discuté par les participants à la Réunion régionale. Le secrétariat souhaiterait être informé des idées et opinions des participants à la Réunion intergouvernementale sur cette question.
3. En relation avec les plans relatifs à la Réunion régionale de 1978, la Réunion intergouvernementale est appelée à commenter et à se prononcer sur les points suivants :

La nature et l'organisation de la Réunion régionale

4. Le secrétariat de la CEA s'attend que la Réunion bénéficie de l'expérience des experts en matière de science et de technologie qui présenteront des contributions intéressantes et participeront au programme de travail.
5. On compte donc que les organismes gouvernementaux, les organisations professionnelles, les associations commerciales, les universités, les institutions d'enseignement, etc., les autres organismes des Nations Unies ainsi que les ministères seront invités à participer.
6. Le secrétariat de la CEA propose aussi que la Réunion régionale tienne des séances plénières (qui auraient pour thème "Les incidences de la science et de la technologie sur les sociétés africaines") et cinq séances de travail qui seront consacrées chacune à un des cinq domaines qui seront retenus pour étude.

Ordre du jour de la Réunion

7. i) Ouverture de la Réunion
- ii) Election du Bureau
- iii) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
- iv) Session plénière

Thème : "Les incidences de la science et de la technique sur les sociétés africaines"

- v) Séances de travail (cinq)

Ces séances de travail seront consacrées à l'examen du projet de rapport régional et feront des recommandations sur les domaines à étudier en priorité

- vi) Présentation et discussion des autres rapports

- vii) Résolutions à incorporer dans le rapport régional

- viii) Questions diverses

- ix) Adoption du rapport

- x) Clôture de la réunion.

Les documents de base devant être étudiés au cours de la Réunion et le choix des auteurs qui les rédigeront

8. A cet égard, la CEA fait les propositions suivantes :

Articles de base

Responsabilité de leur préparation

- a) Rapport régional

Le secrétariat de la CEA

- b) Mémoires

Des organisations professionnelles (qui seront choisies lors de la Réunion) dont les activités couvrent la plupart des domaines retenus

- c) Mémoires

Des institutions implantées dans les sous-régions qui seront choisies lors de la Réunion

- d) Mémoires

Des spécialistes bien connus ayant une grande expérience en matière de science et de technique, qui prépareront des mémoires sur l'un quelconque des cinq domaines retenus, au choix

- e) Mémoires

Les organismes des Nations Unies

9. La Réunion devrait indiquer le nombre de mémoires qui devront être préparés par les organisations ou les individus désignés.

Coût d'organisation de la Réunion

10. A cet égard des indications précises devront être fournies concernant les dépenses à prévoir pour les postes suivants :

- a) Documentation et matériel d'exposition (audio-visuel ou autre)
- b) Service d'interprétation lors de la Réunion
- c) Frais de déplacement des participants au titre des points 8 b), 8 c) et 8 d)
- d) Enregistrement de toutes les séances à l'intention des sténographes et des rapporteurs.

11. Le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies est invité à donner son avis sur ces propositions.

Lieu et date de la Réunion régionale

12. La Réunion est invitée à choisir un lieu et une date pour la tenue de la Réunion régionale.

13. L'attention des participants à la Réunion est appelée sur la proposition du Gouvernement de la République arabe d'Egypte qui s'offre à accueillir la Réunion régionale (paragraphe 51, page 9 du Rapport du Comité préparatoire pour la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technologie au développement).

14. Le secrétariat de la CEA suggère que la durée de la Réunion n'excède pas cinq jours et que sa convocation soit prévue provisoirement pour la période du 3 au 8 juillet 1978.